



Conditions Générales de Vente

1. Réservation et Paiement

- **Acompte** : Pour valider votre réservation, un acompte de **25 % du montant total** du séjour est requis, majoré des frais de dossier (15 €), de l'assurance annulation (si souscrite) et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- **Solde** : La totalité du séjour doit être réglée au plus tard **1 mois avant votre arrivée**.
- **Frais de dossier** : Ils s'élèvent à 15 € et ne sont en aucun cas remboursables.
- **Inclus** : Les consommations d'eau et d'électricité, ainsi que le parking pour un seul véhicule de taille normale.

2. Conditions d'Annulation et de Séjour

- **Annulation** : En cas d'annulation, l'acompte, les frais de dossier et l'assurance ne sont pas remboursés.
 - **À moins d'un mois du départ** : 50 % du montant total du séjour est dû.
 - **À moins d'une semaine du départ** : 100 % du montant total du séjour est dû.
- **Retard ou Écourtement** : Une arrivée tardive ou un départ anticipé ne donne lieu à aucun remboursement.
- **Délai de carence** : Votre location est maintenue pendant **24h** après la date prévue. Sans nouvelles de votre part passé ce délai, la réservation est annulée et l'intégralité du séjour est conservée.
- **Assurance** : Nous vous recommandons vivement de souscrire à notre assurance annulation et interruption de séjour lors de la réservation (conditions disponibles sur notre site).

3. Modalités de Location

- **Horaires** : Les arrivées s'effectuent entre **16h et 19h** ; les départs entre **9h et 10h**.
- **Périodes** : En haute saison, les locations se font du samedi au samedi. Pour des séjours courts (minimum 2 nuits), merci de nous consulter.
- **Équipement** : Seuls les oreillers et couvertures sont fournis. Le linge de lit et de toilette est disponible à la location sur réservation (selon stock).

- **État des lieux :** La location doit être rendue en parfait état de propreté. À défaut, un forfait ménage de **120 €** sera facturé. Toute dégradation fera l'objet d'un prélèvement forfaitaire correspondant aux dommages.
- **Capacité :** Aucune personne supplémentaire ne sera admise si la capacité maximale de l'hébergement est atteinte.

4. Règlement Intérieur et Sécurité

- **Véhicules :** Le parking est inclus pour un véhicule. Après **23h**, les véhicules ne peuvent plus circuler dans le camping. Tout véhicule supplémentaire ou visiteur doit stationner à l'extérieur (parking municipal gratuit à 400 m).
- **Identification :** En haute saison, le port du bracelet d'identification est obligatoire pour accéder au site.
- **Barbecues :** Seuls les modèles **électriques** sont autorisés. Les barbecues à gaz ou à charbon sont strictement interdits par arrêté préfectoral.
- **Véhicules électriques :** Il est **strictement interdit** de recharger les véhicules électriques dans les locatifs (puissance insuffisante).
- **Animaux :** Nos amis les animaux ne sont pas acceptés dans l'établissement.
- **Engagement :** Toute fausse déclaration entraîne la nullité de la réservation. Le client s'engage à respecter le règlement intérieur affiché à la réception.

L'équipe de réception s'efforce de satisfaire vos souhaits d'emplacement mais se réserve le droit de modifier l'attribution de la location à tout moment si nécessaire.

En attendant de vous accueillir dans notre camping, recevez nos sincères salutations.

Famille Coulomb et son équipe.